



Réunion de la Commission Economie, Social, Services Publics du 21 janvier 2012.

Présents : Laurent Buchaillat, Christophe Porquier, Jacqueline Guénin, Jean-Eric Hyafil, Cyrielle Chatelain, Pascale Delille, Sybille Bernard, Claude Vilain, Michel Veillard, Christophe Rieuze, Florent Devouge, Nicolas Villain, Jean-Claude Enrar, Dominique Tessier, Patrice Lanco, David Revelin, Agnès Michel, Laurent Bussière, Eva Sas, Amaru Mbape, Marc Bagnoli, Khalil Elouardighi, Gaël Callonnec, Alain Lipietz.

Par tel : Lionel Nusslé, Michel Foucret, Denis Bucher

Les présents ont décidé au nom de la ComEco

Ordre du jour :

- Présentation du modèle ThreeME de l'OFCE et présentation de son interprétation du budget d'Eva Joly (étude menée par Gaël Callonnec, de l'OFCE)
 - Présentation des groupes de travail de la coméco : groupes en cours et nouveaux groupes
 - Présentation des travaux en cours sur le RU
-

1/ Présentation des groupes de travail de la coméco : groupes en cours et nouveaux groupes

Le travail de la commission s'est concentré dans les derniers mois sur le projet d'EELV pour les présidentielles, néanmoins il reste différents sujets à aborder et des travaux en cours à terminer.

Groupes de Travail existant

Sujet du Groupe	Commentaires	Personne ressource	Mail
Défense	Aspect budgétaire de la politique de défense d'EELV	Jean-Philippe Pillemand (Com. Paix et Désarmement)	jp.pillemand@gmail.com
Agriculture	Aspect financier et budgétaire des propositions EELV concernant les propositions en lien avec l'agriculture	Patrick Garnon (Com. Agriculture)	patrick.garnon@wanadoo.fr
Énergie	Aspect financier et budgétaire des propositions EELV concernant les propositions en lien avec l'énergie (fiscalité environnementale...)	Thomas Matagne (Com. Energie) Lucas Chancel (Com. Energie)	thomas.matagne@gmail.com chancel.lucas@gmail.com
Conditions de Travail		François Desriaux	francois.desriaux@free.fr
Financement de la sécurité social		David Belliard (Com. Santé)	david.belliard.paris@gmail.com
RSE / ISR	Responsabilité sociale des entreprises / Investissement Socialement Responsable	Eric Loiselet	eric-loiselet@wanadoo.fr
Formation professionnelle		Jean-Philippe Magnen	magnen.jean-philippe@orange.fr
Retraites		Eva Sas	sas.eva@gmail.com
Fonction publique		Guillaume Vuilletet (Délégué Thématique)	guillaume.vuilletet@neuf.fr
Logement	Fiscalité spécifique à la question du logement	Patrice Lanco (groupe logement)	patrice.lanco@wanadoo.fr
Politique industrielle		Christophe Porquier	christophe.porquier@free.fr
PME		Dominique Tessier	d.tessier2@orange.fr
Fiscalité		Agnès Michel	agnesmichel@yahoo.com

Nouveaux Groupes de travail

Sujet du Groupe	Commentaires	Personne ressource	Mail
Chiffrage du projet		David Revelin	revelin.david@gmail.com
Economie sociale et solidaire et monnaies complémentaires		Pascale Delille Cyrielle Chatelain	pascale.delille@free.fr cyrielle.chatelain@gmail.com
Suivi actualité macro-économique		Claude Vilain	vilainclaude@gmail.com
Revenu Universelle		Jean-Eric Hyafil	jeaneric.hyafil@gmail.com
Création d'environnements sociaux, économiques et commerciaux favorables à la santé	Voir détail	Nicolas Villain (Com. Santé)	nicolas.villain@yahoo.fr
Travail		Agnès Michel	agnesmichel@yahoo.com

Présentation du groupe Création d'environnements sociaux, économiques et commerciaux favorables à la santé

Ces pôles concerneraient la question de l'alimentation, la nutrition, le tabac, l'alcool ou encore les jeux. Les industries du tabac et de l'alcool font 90 000 morts par an en France et entraînent des coûts économiques et sociaux à hauteur de 5,5% du PIB.

Il est donc nécessaire d'avoir un programme d'action précis et volontariste sur ces questions. En effet, l'éducation à la santé n'est pas suffisante. Il faut des politiques commerciales et économiques avec un fonctionnement cohérent avec l'éducation à la santé. En contrôlant ces industries on aurait des prévalences plus faibles.

Il y a déjà différents membres de la commission économique et de la commission santé intéressés pour participer à ce groupe.

Alain : Il semble important de séparer le groupe alimentation (qui existe déjà et traite des sujets liés à la nutrition, les conditions d'élevage...) et ce nouveau groupe de travail qui serait un groupe plus spécialisé sur les questions d'addiction (tabac, alcool, mais aussi drogues).

Nicolas : Il y a eu de nombreuses discussions au sein de la com. Santé sur la question des addictions et notamment du cannabis. Nous sommes pour une dépénalisation des drogues et nous réfléchissons à la légalisation du cannabis. Néanmoins, il reste la crainte qu'il y ait un mauvais encadrement du cannabis avec une augmentation forte de la prévalence.

Concernant l'appellation du groupe et son recentrage sur les questions d'addiction, le terme « addiction » fait davantage référence au soin. La question de ce groupe de travail sera la création d'un environnement propice à la diminution de la prévalence.

De plus, il est nécessaire d'avoir un groupe sur cette question car il y a tellement de sujets à discuter dans le groupe alimentation que la question alcool n'est pas traitée.

Christophe : Ce débat nous renvoie à la question : Quelle conception du groupe de travail ? Il ne doit pas y avoir de cloisonnement entre les groupes. La production des groupes de travail doit circuler. L'objectif c'est d'impulser quelque chose.

Agnès : Les groupes de travail ont pour objectif de produire des textes. Pour mettre en lumière les convergences et divergences, il est nécessaire de passer à l'écrit : fixer les réflexions et faciliter la participation de tous.

Alain : Le groupe de travail alimentation à produit deux textes important, qui sont sur le site d'Eva Joly. D'ailleurs le site de la commission devrait reprendre les textes publiés dans le cadre de la campagne.

Présentation du groupe de travail sur les Monnaies complémentaires et l'ESS

Un document a été envoyé reprenant diverses expériences de monnaies complémentaires et des liens. Il y a beaucoup de lien en allemand et en espagnol, on aura donc besoin de personnes germanophones et hispanophones pour comprendre le contenu de ces sites.

Idée est de travailler sur les systèmes d'échange dans une optique social et de conditionnement de la demande. Mais également de travailler sur la question de la fiscalité locale en monnaie complémentaire, ainsi que sur les expériences de micro-crédit en monnaie complémentaire et les banque coopérative mixte.

En ce qui concerne l'ESS, il n'est pas question de travailler à notre définition de l'ESS mais au changement que ça peut permettre en terme de production et de consommation ainsi que dans l'organisation du travail (sens du travail, démocratie dans l'entreprise...). Mais surtout de travailler sur les outils, loi, soutiens que nous pouvons en tant que parti apporter à l'ESS.

Agnès : Nous avons beaucoup traité la question des conditions de travail, mais moins du sens du travail et de la place que nous souhaitons lui donner dans une société écolo.

Alain : Nécessaire de faire deux groupes un sur ESS et monnaies complémentaires et l'autre sur le travail, car le travail est une question en soi.

Sur les monnaies complémentaires, c'est bien si c'est une fluidification du troc, mais il faut faire attention aux questions d'accusation de fraude fiscale.

Enfin il ne faut pas oublier la question des femmes, notamment dans le développement de la société du *care*. Sur cette question il est nécessaire de lire le livre *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, de Sandrine Rousseau et François-Xavier Devetter.

Jean Claude : Il est nécessaire de les structures de l'ESS de production et celle qui ne produise rien (au sens strict du terme ex: travail à domicile)

Dominique : Il ne faut pas fusionner le groupe monnaies complémentaires et ESS. La question qui se pose au travers des monnaies locales se pose également à l'ESS et à la manière dont les structures de l'ESS financent leurs activités.

Eva : En ce qui concerne le rapport au travail on doit croiser cette thématique avec la question de la santé au travail. On doit également discute avec jeunes écolos qui ont une autre vision de ce que doit être le travail. Le CDI n'est plus l'alpha et l'oméga du travail. Enfin il faut réfléchir à la question travail et précarité.

Cyrielle : Actuellement on garde la question de l'ESS et des monnaies complémentaires dans le même groupe puisque se pose la question de l'interaction entre la monnaie et les structure de l'ESS et comment des structures de l'ESS peuvent amener à la création d'une monnaie et comment la création d'une monnaie peut entrainer le développement de l'ESS sur un territoire.

En ce qui concerne différenciation production/service, pour le moment ce n'est pas l'angle que nous prendrons mais celui de l'utilité sociale quelque soit l'objet de la structure appartenant à l'ESS.

Concernant le travail, la question de la précarité et de la place des femmes dans l'ESS doit être également posé (c'est souvent elles qui ont les emplois précaires, problème d'accès au poste de direction...)

Agnès : Acte la création d'un groupe de travail sur le travail.

2/ Présentation du modèle ThreeME de l'OFCE et présentation de son interprétation du budget d'Eva Joly (étude menée par Gaël Callonnec, de l'OFCE)

Cette modélisation est officielle jusque mercredi 25

L'ADEME et OFCE ont créé le modèle ThreeME, qui permet de modéliser l'impact environnemental et macro-économique des politiques économiques et environnementales. Il existe des secteurs peu énergivores, intensifs en emploi, et peu générateurs d'importations. En privilégiant le poids de ces secteurs dans l'économie, on peut réduire la consommation globale d'énergie, tout en augmentant la production et l'emploi.

Le modèle ThreeME est un modèle offre-demande multi-sectoriel dynamique. Ce type de modèle est moins statique que ceux couvrant uniquement l'offre (ou que les modèles offre-demande qui sont unisectoriels).

Ils permettent d'analyser les reports d'activités de certains secteurs vers d'autres, en particulier des secteurs énergivores et peu intensif en emploi vers les secteurs sobres et intensifs en emploi.

En revanche, le modèle ThreeME n'arrive pas à prendre en compte des changements majeurs dans le domaine du recyclage (à la différence du scénario Negawatt).

Observations :

Si on réoriente l'essentiel des investissements vers les filières vertes, on sera en mesure en 2017 de découpler le PIB/emploi des émissions de GES.

Les revenus des capitaux sont très largement réinvestis dans l'épargne (pas la consommation). On peut des taxer fortement sans trop pénaliser la consommation.

Dans le contre-budget 2012 d'Eva Joly, on arrive à +57md de prélèvements pris sur des revenus peu sensibles (ex. revenus du capital), finançant +33md de dépenses d'investissements. Comme ces prélèvements supplémentaires sont pris là où ils auront le moins d'effets récessifs, on arrive malgré tout une augmentation du PIB et de l'emploi.

En cas de sortie du nucléaire, les différentes options de remplacement de l'énergie ont des impacts très divers sur l'emploi :

- Remplacement par charbon / pétrole : très destructeur en emploi
- Remplacement par éoliennes et renouvelables, au taux d'importation de ces équipements actuels : neutre (-0,2%)
- Remplacement par éoliennes et renouvelables, si on ramenait le taux d'importation au niveau moyen de l'économie française : créateur net d'emploi

Alain : Faire bien attention, dans la présentation du modèle à la presse, à mettre en avant les créations d'emploi.

David : Les données issues du programme d'EELV ont-elles été retraitées, avant de servir d'input pour le modèle ?

Gaël : Oui, nous avons retraité un peu les données du budget d'Eva, pour celles qui ne prenaient pas en compte leur propre effet.

Christophe : Risque d'importation des matériels d'éoliennes, de transport en commun. A-t-on une typologie précise des secteurs et des emplois qui seront créés par notre politique budgétaire/économique, et parmi ces secteurs, des branches qui sont les plus exposées à la concurrence internationale (c'est à dire la part d'emploi dans ces branches qui sont intrinsèquement délocalisables, type installation, et les qui sont délocalisables, type fabrication d'équipements).

Gaël : Non, on ne l'a pas fait. On a des hypothèses approximatives sur la délocalisabilité des emplois dans le renouvelable.

Laurent : Le parti ne devrait-il pas parler de protectionnisme environnemental aux frontières ?

(et si possible, employer l'expression 'politique des revenus' plutôt que 'gagnants et perdants' ? Afin de moins faire peur aux grands revenus)

Gaël : Je suis pour.

Amarou : Comment réduit-on le chômage si on augmente la taxation de l'énergie ?

Gaël : Comme on augmente les impôts sur ceux qui consomment, ça a des effets récessifs. Au contraire, il faut augmenter les impôts sur ceux qui épargnent, ce qui n'aurait quasiment pas d'effets récessifs. Ensuite, il faut investir ces surcroûts d'impôts dans les secteurs les plus intensifs en emploi et sobres en GES/énergie.

David : Quel impact de notre politique d'investissement vert sur le coût du capital ? Quelle prise en compte de l'impact de nos mesures sur la demande globale, et les effets pervers afférents ?

Gaël : Dans le modèle, les chocs sont exogènes ; mais la plupart des dépenses publiques du modèle sont endogénéisées.

Alain : Aujourd'hui on fait payer les compagnies aériennes étrangères pour l'entrée de leurs avions dans l'UE. Il faut dire publiquement qu'on va faire la même chose pour les autres secteurs, à commencer par le ciment. Afin de justifier que notre programme de taxes carbone ne va pas causer des délocalisations et pertes d'emploi massives.

3/ Présentation des travaux en cours sur le RU

- versé à chaque individu, tout au long de sa vie
- inconditionnel (cumulable)
- vise à se substituer aux minima sociaux (RSA)
- suffisant pour subvenir aux besoins universels
- accès au revenu partiellement dissocié de l'accès à l'emploi : changement de société, inappétence éthique
- résoudre la pauvreté afin de donner la priorité à l'environnement

Quel montant ?

→ « à termes », le RU devra être suffisant pour subvenir

750 € par adulte, et 250 € par enfant (alors que le seuil de pauvreté est de 900€/mois).

Quel financement ?

Coût total = 470 m€

remplace RSA, minimum vieillesse, allocations, prime pour l'emploi, certaines bourses, exonérations de charges : 120 m€

Passer la CSG de 8% des revenus à 43% des revenus.

Quel impact sur l'emploi ?

Pourrait contribuer à subventionner l'emploi, et à augmenter l'offre de l'emploi.

A quelle échelle géographique ?

TROIS PROPOSITIONS :

1. Refonte des minima actuels en un RU, sans hausse nette des prélèvements

L'introduire à un niveau « faible » : 400€/mois puis l'augmenter progressivement.

Marc de Baquiart a produit, à partir du modèle de Piketty, un modèle de financement pour le RU.

Suppose une réforme globale du système social et fiscal.

Si l'on ne considère que l'impôt net (impôt payé – RU reçu), le taux de prélèvement n'augmente pas en moyenne avec un RU à 400€.

2. RU en monnaie locale

3. Revenu de base

Complément de revenu, pour amener tout le monde à 1,300 net.

Ceux qui gagnent plus contribuent au pot commun, redistribué à ceux qui gagnent moins.

Imposer à 16% les tranches de revenus supérieures à 1,300 net.